

La lutte antiterroriste La fin de l'Etat de Droit

Samedi 28 mai à partir de 10 heures

Auditorium Antoine D'Abbadie

Quartier Socoburu HENDAYE

L'EXEMPLE EUROPEEN

Réunion Publique

Avec la participation de **Jean-Claude PAYE**, Sociologue à l'Université Libre de Bruxelles
Auteur de l'ouvrage "La fin de l'Etat de droit, la lutte antiterroriste de l'état d'exception à la dictature" (2004)

Organisée par la plate-forme Contre le mandat d'arrêt européen et les procédures 18/98

PROGRAMME

Samedi 28 mai 2005

10h : Accueil des participants

10h15 : Le mandat d'arrêt européen : un modèle européen expéditif et liberticide

10h45 : L'Inscription sur les listes antiterroristes européennes : le triomphe de l'arbitraire.

Intervenant : Didier ROUGET, avocat

11h15 : Synthèses de débats

11h30 : Intervention de M. Jean-Claude PAYE Sociologue à l'Université Libre de Bruxelles

Débat jusqu'à 13h, modérateur Koldo GOROSTIAGA ancien parlementaire européen

Sous l'impulsion du gouvernement espagnol de l'ultra-conservateur et fidèle allié de Bush, J.M. Aznar, les Etats européens ont profité des événements du 11 septembre 2001 pour adopter, sous couvert de lutte antiterroriste, d'importantes et dangereuses mesures de coopération policière et judiciaire qui violent les droits et libertés fondamentales.

C'est dans ce cadre que le mandat d'arrêt européen a été adopté par le Conseil de l'Union européenne afin de

supprimer la procédure d'extradition entre les Etats membres de l'Union et réduire à néant les droits de la défense.

Des mesures liberticides portant atteinte aux libertés fondamentales

Il est aujourd'hui démontré que le mandat d'arrêt européen est utilisé de manière coordonnée et totalement arbitraire par les autorités des deux Etats français et espagnol pour poursuivre et emprisonner des militants politiques ou associatifs du Pays Basque uniquement pour leurs idées ou leurs opinions.

Le mandat d'arrêt européen est un instrument pour criminaliser les idées ou opinion politiques rebelles ou

dissidentes et mettre hors la loi tout un pan de la société (procédures 18/98 du juge Garzon).

L'ensemble du mouvement démocratique est concerné par ces graves atteintes aux libertés.

Avec le soutien du CDDHPB

et de l'Observatoire des Droits de l'Homme en Pays Basque